Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article924

Second Degré Rentrée 2012 : Quels changements ?

- Actualité des luttes - Second degré -

Date de mise en ligne : mercredi 24 octobre 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Synthèse du 4 pages fédéral spécial second degré d'Octobre 2012.

EDITO : Dans le second degré général et technologique, quels changements ?

L'année scolaire 2012-13 se fera avec la pénurie de moyens programmée par le gouvernement précédent. Il était pourtant possible de faire autrement en ouvrant les listes complémentaires, en titularisant les enseignants précaires et en ouvrant une session exceptionnelle aux concours.

Demain ça ira mieux ? C'est à voir car les annonces sur les créations de postes se dégonflent. Sur les 40 000 postes aux concours il ne devrait en réalité y avoir qu'un peu plus de 8700 créations avec une très nette priorité au 1er degré... et réalisées par redéploiement au détriment des autres services publics !

Les mesures positives restent donc souvent symboliques comme les 3 heures de décharge attribuées aux stagiaires cette année, l'abrogation de l'ancien projet d'évaluation des enseignants ou la remise en cause de l'orientation précoce promise dans la Lettre aux enseignants de V. Peillon qui corrige sans la réécrire la circulaire de rentrée.

Pour les années à venir ni cette lettre ministérielle, ni les discours du président puis de V. Peillon au CSE le 11 octobre ne laissent envisager une remise en cause du socle commun, de la réforme du lycée général et technologique. Même des dispositifs qui font l'unanimité contre eux, comme ECLAIR ou le Livret Personnel de Compétences ne sont pas supprimés et devraient être seulement retouchés !

Si il y a une reconnaissance du recul social que constitue la mastérisation, plutôt que de l'abroger on semble préférer embaucher des étudiants en M2 sur 6h pour un salaire de mi temps de contractuel ! Ce n'est pas ce replâtrage ou les emplois d'avenir professeur-e-s qui rendront socialement acceptables l'allongement de la durée des études et la difficulté du master et du concours cumulés.

Sur beaucoup de sujets on reste dans le flou ou l'inquiétude que ce soit sur l'avenir du collège, sur l'interrogation du ministre à propos des « 3 voies du lycée » ou sur la politique d'Éducation prioritaire après les ZEP...

SUD Éducation a porté ses revendications dans la concertation et continuera à le faire lors des discussions sur la loi d'orientation, qui sera présentée en décembre et votée en janvier.

Mais pour nous, le changement ne viendra pas d'en haut, il faudra retrouver le chemin des luttes pour l'imposer.

Sommaire

p.1 Éditorial

p.2 Généralités :

- ECLAIR : laboratoire de déréglementation des statuts, le dispositif ECLAIR est maintenu pour la rentrée malgré l'annonce d'une réforme de l'éducation prioritaire.
- Langues vivantes : annualisation et globalisation : déjà possible au lycée, la globalisation des horaires, porte ouverte à l'annualisation des services, est expérimentée au collège.
- Cahier de texte numérique : obligatoire depuis la rentrée 2011, le CTN est un nouveau moyen de flicage à renseigner à minima.

p.3 Collège :

- LPC et socle commun : maintenu en version simplifié et annoncé au lycée, le LPC s'inscrit toujours dans une logique de marchandisation de l'éducation.
- DNB 2013 : le nouveau DNB supprime la série technologique, se conforme aux exigences du LPC et maintien en l'état l'épreuve discriminante d'Histoire des Arts.
- DIMA, alternance et prépa-pro : la suspension du dispositif DIMA ne doit pas masquer le développement des dispositifs d'alternance en 4ème et 3ème prépa-pro.
- Évaluation en fin de cinquième : L'expérimentation d'une évaluation de la maîtrise du socle en Français et Mathématiques en fin de Cinquième est abandonnée.

p.4 Lycée :

- Les suites de la réforme... : La réforme du lycée arrive en classe de Terminale pour les séries générales, les STI2D, STL et STD2A, et en Première STMG et ST2S : V Peillon ne remet pas en cause la réforme du lycée, seuls des ajustements sont en discussion.
- Histoire-géo en Première et Terminale S : l'HGéo est rétablie en TS dés 2014 comme enseignement obligatoire avec en juin 2015 le retour de l'épreuve obligatoire en série S.

Post-scriptum :

L'intégrale du 4 pages fédéral en version PDF :

4pages Spécial 2nd Degré

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz